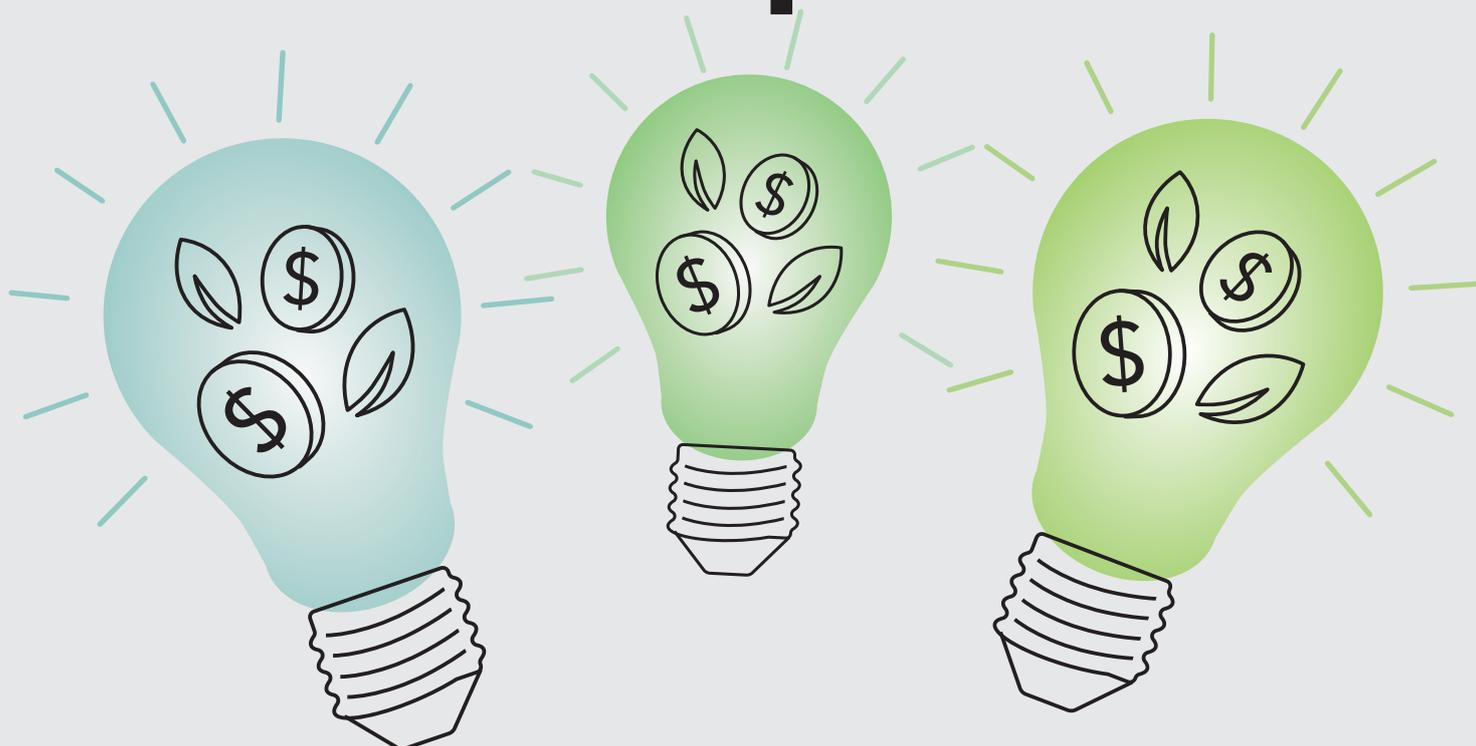


Synthèse des liens, N° 7, avril 2019

Changement climatique & Environnement

Entrepreneuriat vert en Afrique francophone



Principales observations

De nombreux pays d'Afrique sont déjà confrontés à d'importants défis, démultipliés en raison des effets du changement climatique et de la dégradation des ressources naturelles. L'économie verte est une opportunité pour les pays, notamment ceux d'Afrique francophone, pour atteindre des objectifs de croissance économique et de développement durable, cela tout en contribuant à la lutte contre les effets du changement climatique. L'économie verte devrait faire partie des stratégies mises en œuvre afin d'assurer une croissance qui intègre la préservation et la valorisation du capital naturel et humain.

L'Afrique francophone se doit aujourd'hui d'adopter un modèle qui prenne en compte la croissance verte. L'entrepreneuriat vert est un atout pour accompagner l'Afrique

francophone dans sa transition économique, technologique et environnementale. En outre, l'entrepreneuriat vert constitue une nouvelle dynamique économique en pleine évolution dans un contexte de prise de conscience des enjeux environnementaux planétaires.

Les jeunes entrepreneurs africains sont porteurs d'initiatives originales et intéressantes. Mais celles-ci restent peu connues et ne bénéficient pas souvent d'un accompagnement leur permettant de se développer rapidement. Aujourd'hui, les gouvernements sont conscients de la nécessité d'apporter un appui à ce secteur prometteur en agissant sur le cadre réglementaire, en valorisant le travail réalisé par ces entrepreneurs verts et en incitant les jeunes en général à adopter ce nouveau mode de croissance économique verte.

Contexte

Pourquoi cette synthèse des liens ?

Toute l'économie du continent africain repose sur ses ressources naturelles, qui constituent aussi le système de survie de la majeure partie de sa population. Comme la plupart des Africains sont directement tributaires de ces ressources pour assurer leurs moyens d'existence, ils sont particulièrement vulnérables aux changements environnementaux. Sachant que le secteur privé pourrait contribuer à plus de 80 % du capital nécessaire pour faire face aux conséquences du changement climatique (PNUE, 2013), l'entrepreneuriat vert devient un atout pour l'Afrique francophone en l'accompagnant dans sa transition économique, technologique et environnementale : agriculture biologique, gestion durable de l'eau, réutilisation des déchets (économie circulaire), accès aux énergies renouvelables, écotourisme et bien d'autres secteurs touchant aux processus industriels durables (optimisation de la consommation des ressources de type matières premières, eau, énergie, et réduction des émissions polluantes) qui font l'objet de cette nouvelle forme d'entrepreneuriat.

Définition d'un entrepreneuriat vert

L'entrepreneuriat vert est un choix d'engagement dans une économie verte. Il englobe les activités économiques, technologies, produits et services moins polluants qui visent à réduire durablement les émissions de gaz à effet de serre et l'empreinte écologique, minimiser la pollution et économiser les ressources.

Des multiples bienfaits de l'entrepreneuriat vert

De nombreux pays d'Afrique sont déjà confrontés à d'importants défis comme la pauvreté, l'insécurité alimentaire, la présence de maladies infectieuses telles que le SIDA, des conflits chroniques, des inégalités croissantes telles que l'accès à l'énergie. Ces défis sont démultipliés en raison des effets du changement climatique, de la dégradation des ressources naturelles et de la croissance démographique.

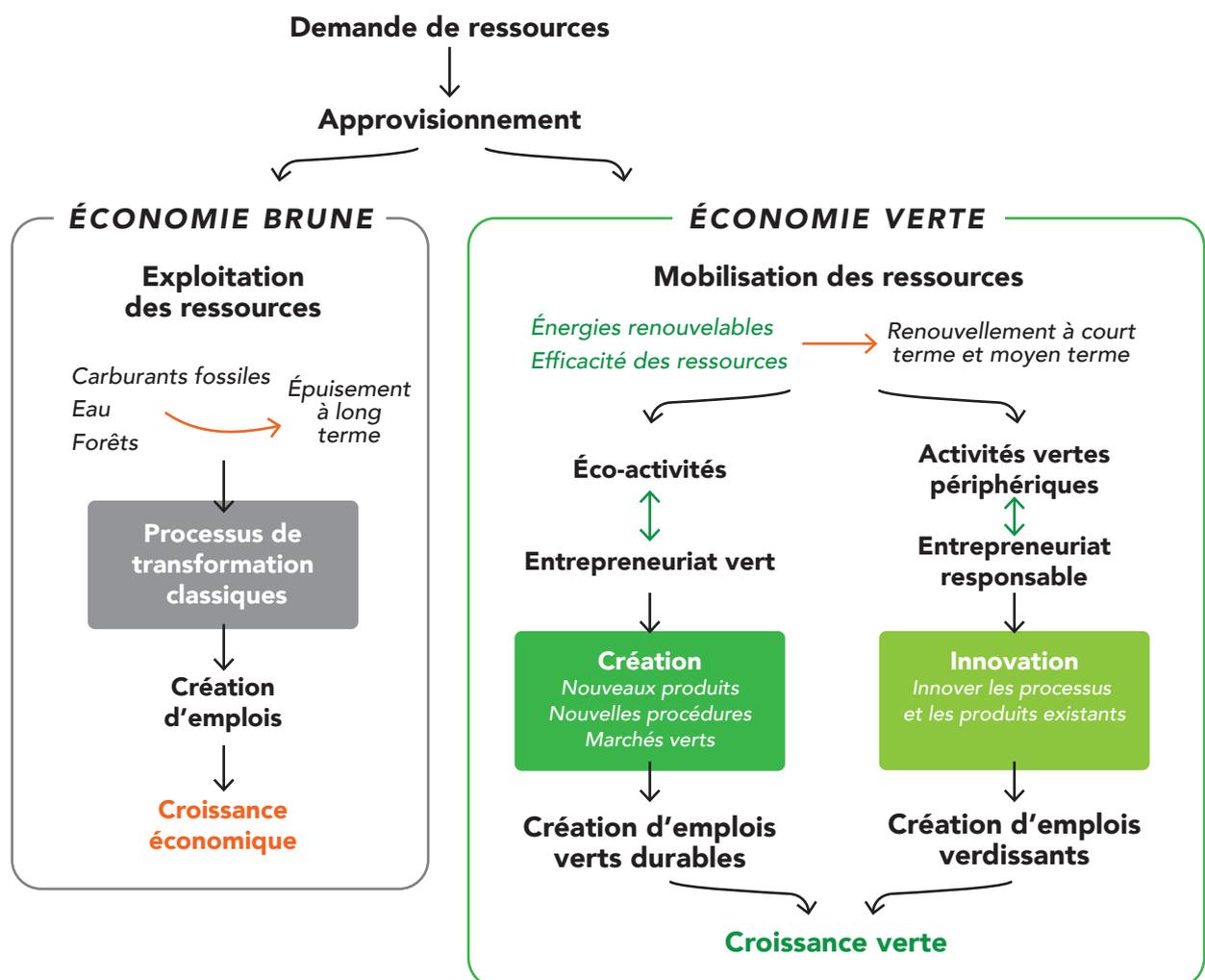
À l'échelle micro-économique, l'économie verte permet de mobiliser le secteur privé, source de croissance économique. D'après le rapport du PNUE (2013), le secteur privé pourrait contribuer à plus de 80 % du capital nécessaire pour faire face aux conséquences du changement climatique. Le rapport souligne également les bénéfices escomptés pour les entreprises qui sauront anticiper les changements et s'inscrire dans une démarche responsable et durable. Ainsi, la capacité des entreprises à innover et à développer des biens et des

services sobres en ressources naturelles et à faibles impacts environnementaux et climatiques sera, de manière croissante, l'un des critères essentiels d'évaluation et de réputation – donc de succès.

Aujourd'hui, et plus que jamais, la croissance verte est compatible avec les priorités de l'Afrique. L'entrepreneuriat vert des jeunes est ainsi une réponse aux enjeux d'aujourd'hui : améliorer la qualité de vie des jeunes en créant des opportunités d'emplois décents.

Figure 1 : Entrepreneuriat vert comme élément de l'économie verte

Produit par Zoï Environment Network



La croissance verte promeut à la fois les objectifs de croissance économique et défend l'intégration des aspects sociaux et environnementaux pour répondre aux défis majeurs. Contrairement au modèle traditionnel de l'économie, la croissance verte est un processus d'amélioration de la qualité de la croissance.

Faits & Chiffres

Les jeunes en Afrique : un capital humain à renforcer dans le continent...

Avec 230 millions de jeunes, l'Afrique compte la jeunesse la plus nombreuse au monde. Les jeunes représentent plus de 60 % de l'ensemble des chômeurs africains (Banque mondiale / AFD, 2014).

En 2015, 12 millions de jeunes sont entrés sur le marché du travail africain, pour seulement 3,1 millions d'emplois créés : les jeunes se retrouvent donc par millions sans perspective d'activité économique (BAD, 2016). Dans ce contexte, l'entrepreneuriat est souvent considéré comme une approche antichômage importante pour les jeunes Africains (Cléménçon 2016).

À l'horizon de 2050, 26 % de la population mondiale sera africaine. Le nombre de jeunes entre 14 et 25 ans passera de 230 millions à 460 millions (United Nations, 2017), faisant ainsi de l'Afrique le continent du monde avec la population la plus jeune et le plus grand nombre de chômeurs.

... avec une grande dynamique entrepreneuriale

L'accélération de la dynamique entrepreneuriale est motivée par la recherche d'opportunités : 72 % des jeunes sont attirés par l'entrepreneuriat (OCDE, 2011).

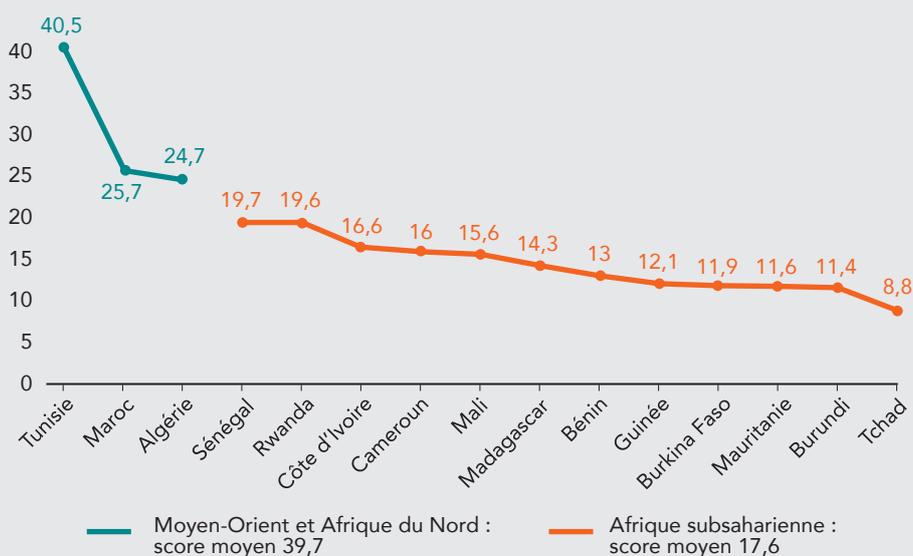
L'Afrique est la région où sont enregistrées les attitudes les plus positives à l'égard de l'entrepreneuriat : les trois quarts de la population en âge de travailler estiment que l'entrepreneuriat est un bon choix de carrière.

... mais en général une faible propension à l'entrepreneuriat

En comparaison avec d'autres régions mondiales, la propension à l'entrepreneuriat des pays de l'Afrique francophone reste faible. Le Global Entrepreneurship Index (GEI), qui mesure la propension à l'entrepreneuriat à l'aide de différents critères, a mis en avant une hétérogénéité considérable et des différences entre le Nord et le Sud, et entre l'Est et l'Ouest du continent.

Figure 2 : Le Global Entrepreneurship Index en Afrique francophone¹

Source : GEDI, 2017



Les scores du GEI révèlent ainsi les inégalités de développement et attestent des performances de l'Afrique du Nord. Le graphique renseigne sur les scores de certains pays d'Afrique du Nord et d'Afrique subsaharienne en comparaison avec les moyennes régionales. L'analyse des critères déterminant la propension à l'entrepreneuriat révèle que le score de l'Afrique, de façon générale, et particulièrement de l'Afrique subsaharienne, est bien inférieur aux moyennes mondiales.

¹ Un classement qui comprend 137 pays du monde et mesure la propension à l'entrepreneuriat. L'analyse du GEI se base sur les critères suivants : perception de l'entrepreneuriat dans la société, niveau de risque, qualité de l'éducation, compétences en matière de startup, diffusion d'Internet, niveau de corruption, liberté d'initiative économique, qualité du marché des capitaux.

Profil et motivation du jeune entrepreneur vert en Afrique

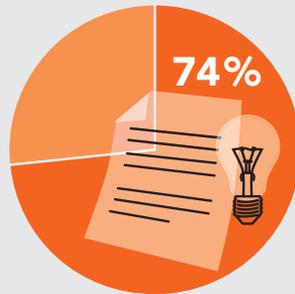
D'après l'enquête² de la DDC réalisée en 2018, les principales caractéristiques de l'entrepreneur vert sont les suivantes :

Figure 3 : Profil et motivation des jeunes entrepreneurs verts en Afrique francophone

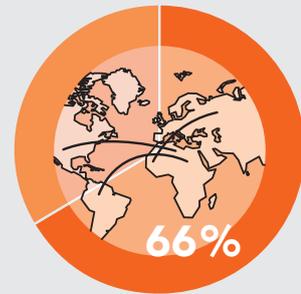
Source : DDC / AlliaDev, 2018



Dans 66 % des cas seulement, l'activité entrepreneuriale permet de subvenir aux besoins des entrepreneurs.

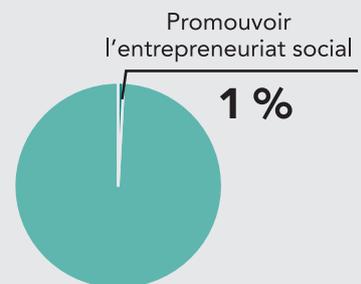
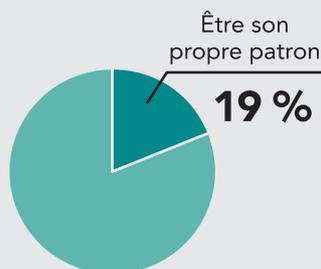
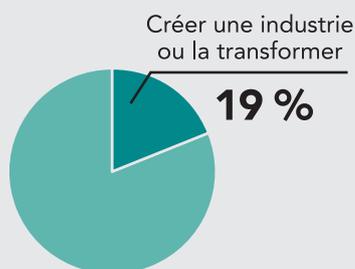
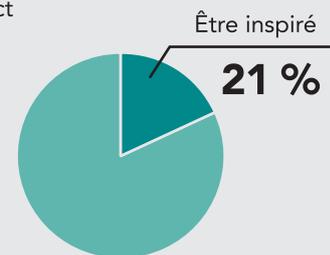
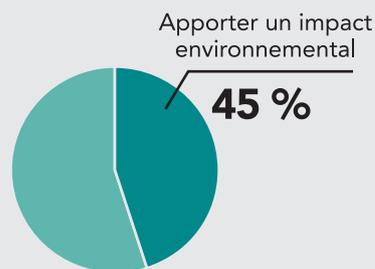
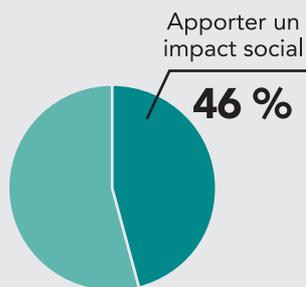
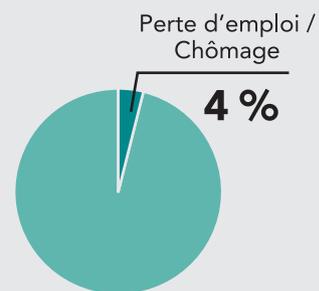
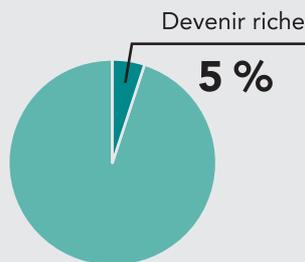
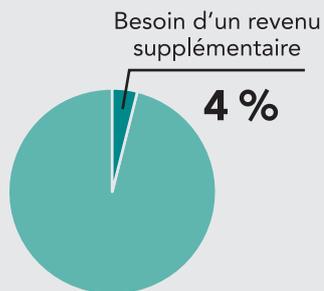


74 % des entrepreneurs déclarent avoir déposé un brevet, une marque ou des droits d'auteur.



La clientèle des entrepreneurs verts est diversifiée : les 2/3 des entrepreneurs ont des clients à l'étranger.

MOTIVATION



² L'enquête a été réalisée auprès de jeunes entrepreneurs d'une dizaine de pays d'Afrique francophone, et 68 retours de questionnaires ont été analysés, permettant de dresser un profil du jeune entrepreneur vert en Afrique (www.jeunes-entrepreneurs-verts.org).

Les jeunes entrepreneurs verts se distinguent par deux critères : la volonté de créer un réel impact social et d'avoir un impact positif sur l'environnement. Ils valorisent le savoir-faire et les produits locaux, et sont confrontés à différents défis dont celui d'un impact local réel qui se traduit notamment par la création d'emplois durables. Seulement deux tiers des cas d'activité entrepreneuriale permettent de subvenir aux besoins des entrepreneurs.

Les défis de l'entrepreneuriat vert en Afrique francophone

Défis institutionnels et politiques : des instruments d'appui limités

De toutes les régions analysées, l'Afrique subsaharienne a le score le plus bas en ce qui concerne les facteurs institutionnels : 0,31 (GEDI, 2017). Ainsi, pour mieux exploiter leur potentiel entrepreneurial, les pays d'Afrique subsaharienne doivent améliorer leurs conditions institutionnelles pour l'entrepreneuriat vert. Certains pays adoptent des stratégies et des plans ou programmes nationaux de développement de l'entrepreneuriat de façon générale, en vue de réduire le chômage des jeunes dont le taux reste élevé. D'autre part, certains pays ont mis l'accent sur des politiques d'encouragement à l'économie verte et d'incitation à l'entrepreneuriat vert. En Afrique du Nord, par exemple, trois secteurs semblent émerger : le secteur de la dépollution/gestion des déchets (assainissement des eaux usées, ordures ménagères et autres types de déchets), qui représente à lui seul 50 % de toutes les entreprises environnementales en Tunisie ; la maîtrise de l'énergie (stratégie du Maroc en énergies renouvelables) ; enfin, l'agriculture biologique. Cependant, les aspects politiques de l'entrepreneuriat vert restent relativement nouveaux car le travail d'institutionnalisation et de réglementation (normes) n'avance pas à la même vitesse (normes de réutilisation des eaux usées, privatisation des sites de production solaire, etc.). Dans certains cas, l'existence de politiques publiques ou de plans nationaux encourageant l'utilisation de processus de production propre ne se traduit pas toujours par des activités concrètes (cadre juridique / norme, suivi et sanction) sur le terrain.

Certains gouvernements ont pris des mesures pour mieux aider les entrepreneurs, centraliser l'information et fournir des incitations à investir dans des startups. Mais le manque d'encouragement des secteurs environnementaux spécifiques, comme le recyclage, l'agriculture, les énergies ou la dépollution, empêche l'entrepreneuriat vert de se développer davantage.

Défis de coordination : un écosystème en croissance mais fragmenté

De nombreuses parties prenantes nécessaires à la construction d'un écosystème d'entrepreneuriat vert existent, mais les rôles de tous les acteurs de l'écosystème et du gouvernement sont encore peu précisés. En effet, au sein de l'écosystème il y a une déconnexion et une faible synergie qui sont exacerbées par un manque de communication entre les principaux intervenants – à savoir le gouvernement et le secteur privé. Cela entraîne un soutien insuffisant aux activités entrepreneuriales en général et à l'entrepreneuriat vert en particulier.

Défis de connaissance / compétence : les entrepreneurs manquent d'accompagnement et de soutien à différents stades

Là où existent des opportunités d'accompagnement pour les entrepreneurs verts dans les premières phases de leurs projets, il est constaté un manque de soutien lors de la phase de développement.

Le manque d'information sur les marchés verts en Afrique conduit souvent les entrepreneurs verts à créer leurs produits avant même de voir s'il existe une demande ou une capacité de les écouler sur ce marché. De plus, la difficulté d'accès au marché vert fait que, souvent, les opportunités sont réservées aux grandes entreprises.

Défis sociaux culturels : un concept d'économie verte peu connu

La culture entrepreneuriale reste peu répandue, bien qu'il existe des organisations qui contribuent fortement à sa vulgarisation. Les concepts de durabilité et d'économie verte restent peu connus, voire totalement méconnus par la population africaine. La contrainte culturelle a été relevée dans la mesure où les principales barrières à l'entrepreneuriat vert sont la perception sociale des entrepreneurs, l'absence et le manque de prise de conscience des bienfaits de l'économie verte, et la peur de l'échec.

Défis financiers : une difficulté d'accès aux moyens de financement

Le principal défi pour tout porteur de projet est de trouver les moyens financiers pour démarrer son entreprise verte. L'entrepreneuriat est synonyme de prise de risques, et les sources classiques de financement ne prennent pas en compte les risques. Des opportunités existent, mais souvent elles ne concernent pas les projets en phase de conception, mais plutôt les projets avancés disposant de *business plan*. De façon générale, les premières phases des études de faisabilité

sont financées par des fonds propres issus d'épargne personnelle et de contributions familiales. Ce type de financement est qualifié de capital-risque convivial, ou « *love money* », car fourni par les proches.

Ces dernières années, les compétitions de startups se sont multipliées, mais très peu sont réservées aux entrepreneurs verts. Les projets d'entrepreneuriat vert doivent ainsi rivaliser avec d'autres secteurs de l'innovation technologique ou sociale. Aujourd'hui, l'un des facteurs de différenciation les plus importants entre l'Afrique francophone et l'Afrique anglophone réside dans la proximité avec les investisseurs privés prêts à prendre des risques, et qui sont beaucoup plus nombreux en Afrique anglophone, et surtout moins frileux.

Par ailleurs, les levées de fonds enregistrées ces dernières années ont été principalement localisées en Afrique anglophone. Un autre indicateur qui illustre le dynamisme des pays d'Afrique anglophone en matière de financement est la multiplication des réseaux d'investisseurs providentiels (« *business angels* ») depuis environ deux ans (voir site de l'African Business Angel Network).

Les organisations et coopérations internationales participent également au financement et à l'encouragement de l'entrepreneuriat vert à travers des programmes d'appui et de remise de fonds, mais qui sont limités dans le temps, et les conditions d'obtention de subventions, souvent de montants modestes, suscitent quelques frustrations.

Les opportunités de l'entrepreneuriat vert en Afrique francophone

Opportunités environnementales : stimuler l'innovation verte au niveau sociétal

La nature est un capital pour les pays d'Afrique dans la mesure où l'entrepreneuriat vert prend en considération la variable nature et la mobilise sans pour autant la compromettre. Cependant, les pays sont confrontés à de nombreux défis environnementaux qui peuvent devenir de véritables opportunités économiques.

Provenant principalement d'un niveau d'innovation technique tel que la réduction de la pollution, les pro-

cessus de production propres et l'efficacité des ressources, l'entrepreneuriat vert va au-delà des aspects technologiques. Il peut nourrir une culture de la pensée basée sur le cycle de vie (« *life cycle* ») et stimuler l'innovation verte au niveau sociétal. En effet, les entrepreneurs verts contribuent à modifier la mentalité des gens en faveur d'une pensée plus verte et d'une demande accrue de produits et de services écologiques, renforçant le double effet de l'emploi et des gains environnementaux.

Opportunités stratégiques : un cadre institutionnel favorisant l'entrepreneuriat vert

Aujourd'hui, la principale forme d'incitation à l'entrepreneuriat vert prend la forme de réformes des cadres juridique, institutionnel et financier pour encourager la création d'entreprises vertes. Par ailleurs, au vu de la prise de conscience mondiale des enjeux écologiques, les organismes internationaux apportent leur soutien aux pays d'Afrique à travers différents programmes d'appui à la transition vers une économie verte³.

Opportunités économiques : des effets positifs tant au niveau régional que local

La création d'emplois verts compensera la suppression de certains emplois due à l'interdiction de la production de certains biens. Investir 2 % du PIB mondial dans le verdissement des dix principaux secteurs économiques pourrait assurer, à l'horizon 2050, une croissance économique élevée (PNUE, 2011). Cela en créant des emplois, en réduisant la pauvreté et en limitant les risques écologiques et les pénuries liées aux effets du changement climatique – comme une plus grande pénurie d'eau ou bien la perte de services écosystémiques.

- **Un taux de croissance économique encourageant :** l'Afrique subsaharienne francophone demeure la championne de la croissance africaine. Pour la troisième année consécutive, et pour la quatrième fois en cinq ans, elle a réalisé les meilleures performances économiques du continent selon la Banque mondiale (2017). Cet ensemble de 22 pays a enregistré une croissance globale de 3,7 %, tandis que le reste de l'Afrique subsaharienne affichait un taux de 0,8 %⁴.
- **Développement économique local :** l'entrepreneuriat vert en Afrique permet de favoriser les circuits courts de commercialisation et des modes de

3 Voici quelques exemples de tels programmes : UN Partnership for Action on Green Economy (PAGE) (www.un-page.org), les initiatives de l'Union européenne SWITCH Africa Green (www.switchafricagreen.org) et SwitchMed (www.switchmed.eu). Pour d'autres exemples, voir DDC/AlliaDev (2018).

4 « L'Afrique subsaharienne francophone demeure championne de la croissance africaine », Les Échos.fr, 9 févr. 2017, en ligne : http://archives.lesechos.fr/archives/cercle/2017/02/09/cercle_165914.htm [18 mars 2019].

production plus intégrés. Le travail de l'entrepreneur vert valorise les savoir-faire et les produits locaux. L'impact local est réel : il s'agit de promouvoir le développement local et de créer des emplois durables.

Les opportunités pour l'entrepreneuriat vert sont multiples et concernent les principaux secteurs d'activité, notamment l'agriculture, l'énergie, l'industrie, le tourisme, le transport, le bâtiment ou l'urbanisme. Dans cette optique, la transition vers une agriculture verte paraît indispensable pour assurer un avenir durable. La question énergétique constitue l'un des principaux défis pour le continent. L'efficacité énergétique dans le bâtiment, l'optimisation des transports en commun, le déploiement des énergies renouvelables – qui présentent un potentiel de développement considérable sur le continent africain – ou l'amélioration des procédés industriels sont autant de leviers d'action qui offrent des perspectives pour une économie verte et socialement inclusive.

Opportunités sociales : une force de travail disponible en Afrique

Avec une population jeune importante et sans emploi, un milieu rural précaire et une vulnérabilité au changement climatique importante, l'entrepreneuriat vert représente une opportunité d'emploi et de développement local inconditionnels afin d'assurer un développement économique durable en Afrique francophone. Il s'agit d'un modèle de croissance économique qui prend en compte les domaines écologique et social : l'entrepreneur social/vert participe au développement local en créant des emplois.

Les exemples d'initiatives vertes et d'entreprises vertes montrent que les entrepreneurs verts se distinguent par deux critères : la défense d'un intérêt général et un réel impact local se traduisant par des activités qui répondent à un marché dans un premier du temps localisé (emploi, accès à des produits et services). L'entrepreneuriat vert en Afrique requiert un esprit engagé et la promotion des produits verts qui sont au cœur du métier de l'entrepreneur vert.



Des exemples d'entrepreneuriat vert de jeunes en Afrique francophone

Plateforme e-commerce de produits agro-écologiques au Bénin⁵

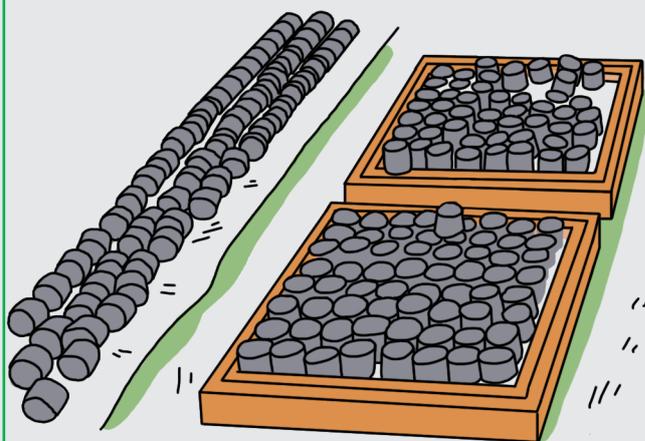


L'initiative consiste en la réalisation d'une plateforme web et mobile (Premium Hortus) qui permet, via un smartphone, une tablette ou un ordinateur, de s'abonner, choisir le contenu de son panier, commander, payer en ligne et se faire livrer à domicile fruits, légumes, cocktails et produits biologiques en toute sécurité (<https://premiumhortus.com>). Chacun peut ainsi maîtriser sa consommation et bénéficier d'un crédit d'assurance alimentaire.

Premium Hortus facilite aussi aux producteurs l'accès aux biofertilisants, semences naturelles et encadrement technique avec des technologies et une communication qui correspondent à leurs besoins. En outre, elle vise à mettre les technologies de l'information et de la communication au service de l'agro-écologie. Cela permet d'éviter une partie des émissions de gaz à effet de serre produites par l'agriculture conventionnelle.

Pour apporter une aide aux producteurs, Premium Hortus organise des formations. Ainsi, les nouveaux « agro-écologistes » ont bénéficié de cinq modules de formation ainsi que de suivis personnels pour découvrir et pratiquer la méthodologie de rédaction d'un projet agricole et les techniques de levée de fonds.

Production de charbon vert au Cameroun⁶



240 000 tonnes de charbon de bois sont produites chaque année au Cameroun pour couvrir les besoins de 80 % de la population. Cette production contribue à la déforestation. Par ailleurs, les déchets organiques ménagers et les résidus agricoles sont abandonnés en plein air. À défaut de leur collecte, ces déchets fermentent, émettent des gaz à effet de serre, ce qui contribue au réchauffement de la planète.

L'objectif de ce projet est de fournir une solution énergétique alternative au charbon de bois et au bois, à moindre coût, aux populations les plus défavorisées.

Elle consiste à collecter les déchets organiques et à les transformer en charbon vert. Cette activité a permis de créer 20 emplois. Chaque année, 250 tonnes de déchets organiques ménagers sont collectées dans la ville de Douala pour produire 35 tonnes de charbon vert.

5 Vidéo en ligne : www.initiativesclimat.org/Mediatheque/Reportages/Premium-Hortus [18 mars 2019].

6 Vidéo en ligne : www.initiativesclimat.org/Mediatheque/Reportages/Production-de-charbon-vert-au-Cameroun [18 mars 2019].

Enjeux clés

Enjeu clé 1 : l'entrepreneuriat vert comme élément important de la transition vers une économie verte

L'entrepreneuriat vert constitue une nouvelle dynamique économique en pleine évolution dans le contexte d'une prise de conscience croissante des enjeux environnementaux planétaires. Il est un atout pour l'Afrique francophone en contribuant à sa transition vers une économie verte. L'entrepreneuriat vert est un concept qui permet de lier à la fois les bienfaits suivants :

- environnementaux : gestion durable des ressources naturelles (économie circulaire, énergies alternatives renouvelables) ;
- économiques : la génération de revenus (création d'emploi, développement économique local, augmentation du pouvoir d'achat) ;
- sociaux : bien-être et santé (une meilleure alimentation, un environnement moins pollué).

Enjeu clé 2 : un capital humain à renforcer : beaucoup d'idées et peu de moyens pour les réaliser

Les profils des entrepreneurs verts sont divers et variés, à l'image des idées qu'ils développent. Ces entrepreneurs ont beaucoup d'intentions mais rencontrent des difficultés quant à la mise en œuvre de leurs idées. Bien que le niveau de perception d'opportunité en Afrique francophone soit proche du niveau mondial, des efforts sont à fournir en termes d'éducation, de compétences entrepreneuriales (« *startup skills* ») et d'innovation (« *product innovation* »). Les besoins en formation sont de deux types : des formations de base liées à l'entrepreneuriat (gestion des ressources humaines, gestion administrative et financière, étude de marché, élaboration d'un *business plan*, montage de projets, marketing et stratégies de communication et de commercialisation) ainsi que des formations plus spécifiques sur les filières/chaînes de valeur de l'économie verte (par exemple : l'agriculture durable, les énergies renouvelables, la valorisation des déchets ou le charbon vert).

Enjeu clé 3 : créer davantage d'opportunités d'appui et d'accompagnement par les acteurs de l'écosystème

Les organismes d'appui et de suivi doivent penser à favoriser la collaboration entre les différents acteurs de l'écosystème et faciliter l'intégration des jeunes. Cet objectif sera atteint en développant des bases de données de porteurs de projets et des guides d'apprentissage, en organisant des forums et en proposant des ateliers de formation sur l'entrepreneuriat vert. Les grandes entreprises, quant à elles, devraient s'ouvrir aux secteurs liés au développement durable, trouver un moyen d'impliquer plus le secteur privé – qui doit s'engager pour l'entrepreneuriat vert et l'innovation à travers des collaborations, des parrainages, le *mentoring* de startups – et contribuer davantage aux activités des organismes de suivi : recherche, développement, innovation, etc.

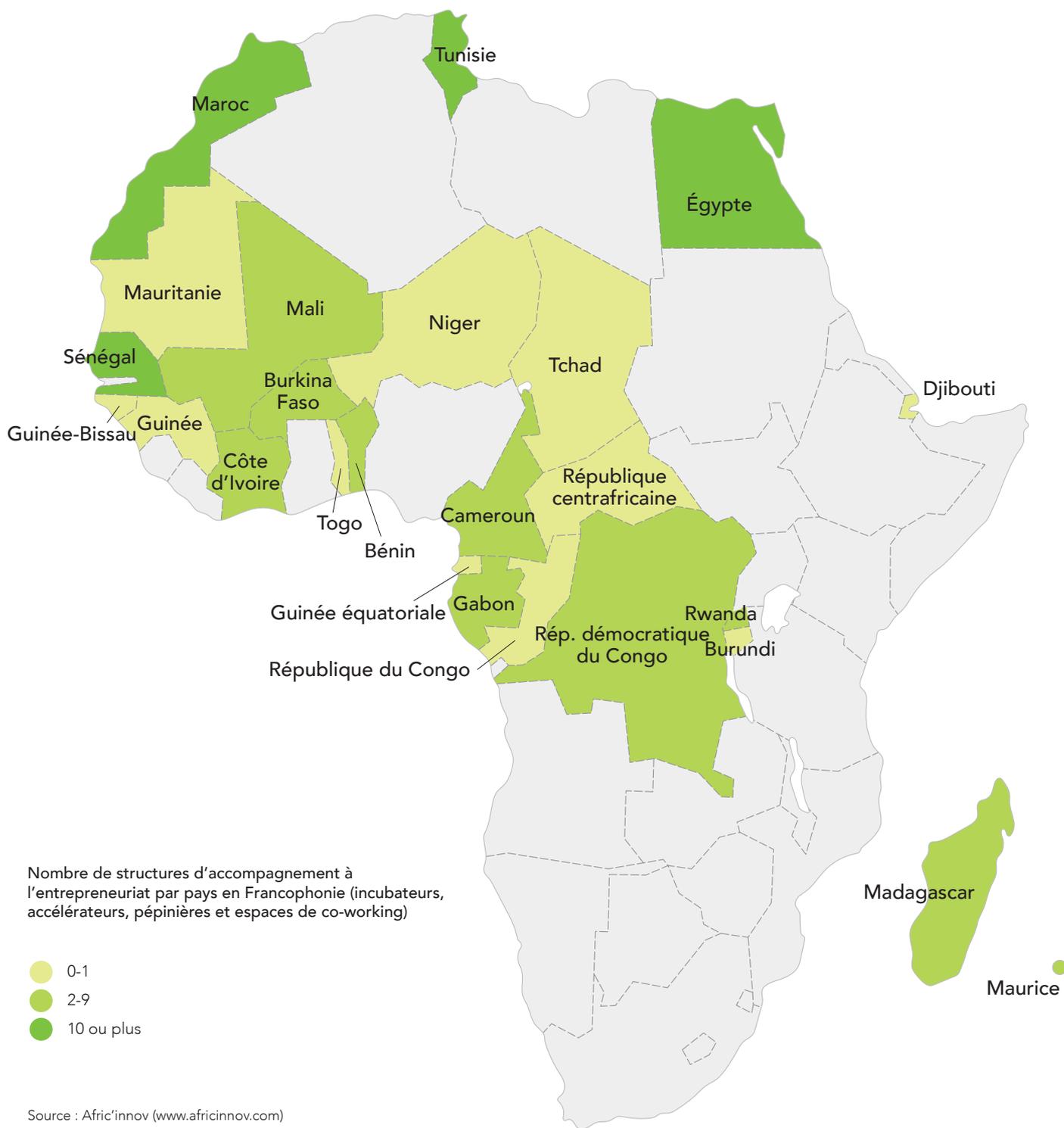
Plusieurs types de structures d'accompagnement offrent un appui aux entrepreneurs verts selon le stade d'avancement de leur projet. Les services que proposent les structures d'accompagnement sont principalement les locaux, le conseil, le réseautage et le financement.

La tendance aujourd'hui est aux LabFabs. Ce sont des laboratoires de fabrication ouverts à tout type de public et qui mettent à disposition des outils et machines-outils pour la conception et la réalisation d'objets. L'Afrique compte dix-huit LabFabs, dont six en Afrique francophone.

En termes de dynamisme, ces espaces en Afrique francophone n'ont parfois rien à envier à leurs confrères d'Afrique anglophone. Par contre, il existe un écart en termes de financement disponible.

La carte ci-dessous donne une cartographie des structures d'accompagnement de projets d'entrepreneuriat innovants dans les pays francophones d'Afrique. Nous remarquons un nombre plus important dans certains pays (Maroc, Égypte, Sénégal) que dans d'autres (Niger, Tchad). Cela peut être lié au manque de moyens et d'appuis financiers nécessaires à la gestion des structures.

Figure 4 : Structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat en Afrique francophone



Source : Afric'innov (www.africinnov.com)

Carte établie par Zoi Environment Network, mars 2019

Enjeu clé 4 : mettre en avant la nature et l'infrastructure : de réelles potentialités pour le continent

La nature est un capital pour les pays d'Afrique dans la mesure où l'entrepreneuriat vert prend en considération la variable « nature » et la mobilise sans pour autant la compromettre. Le continent regorge de matières premières qui peuvent être mobilisées et exploitées par les différentes filières de l'économie verte, comme l'agriculture, la pêche, l'écoconception ou l'énergie. Ainsi, c'est une occasion de promouvoir les régions défavorisées, notamment rurales, afin de développer les filières encore peu connues de l'économie verte et mettre en avant l'économie circulaire.

Enjeu clé 5 : orienter la jeunesse vers l'entrepreneuriat

L'entrepreneuriat vert est une réponse aux attentes et aux aspirations des jeunes, et un moyen pour les pays de lutter contre le chômage. Pour cela, les jeunes entrepreneurs doivent développer leurs savoirs et acquérir les compétences nécessaires pour développer leurs activités et créer leurs entreprises vertes. Les difficultés d'accès aux moyens de financement ne doivent pas être un frein à l'innovation et à la création d'entreprise, mais plutôt un défi à relever.

Enjeu clé 6 : promouvoir l'innovation du Sud vers le Nord

Répondre à un besoin, de la manière la plus simple et efficace possible, en utilisant un minimum de moyens : « fournir des solutions de qualité à bas coût » ou « innover mieux avec moins » est le principe du mot *jugaad*, mot hindi populaire qui pourrait se traduire par « débrouillardise ». Cette nouvelle forme d'innovation s'exporte de plus en plus du Sud vers le Nord grâce à l'intérêt des nouvelles générations « milléniales » pour une consommation responsable. Par leur propension à valoriser les ressources locales et à répondre à des enjeux plus larges, les projets d'entrepreneurs verts pourraient s'inscrire dans cette mouvance et apporter des réponses ingénieuses aux défis actuels, dans un contexte d'augmentation de la rareté des ressources, de bouleversements démographiques et d'évolution technologique rapide. Par conséquent, l'exportation des produits locaux sera davantage développée.

Enjeu clé 7 : créer un réseau régional africain de jeunes entrepreneurs verts francophones

La constitution d'un réseau de jeunes entrepreneurs verts d'Afrique francophone s'avère d'une grande importance afin de favoriser les échanges et construire des partenariats. Le réseau pourra comprendre des points de référence dans des pays francophones. Il articulera ses actions avec des réseaux existants et fera un travail de veille. Ce dernier permettra de collecter les informations utiles pour les jeunes entrepreneurs et le réseau international en vue d'une large diffusion.

Enjeu clé 8 : favoriser les moyens de financement innovants en renforçant leur cadre légal

Le financement participatif (« *crowdfunding* ») constitue un autre levier : on en parle beaucoup, que ce soit pour financer des projets à vocation sociale ou à impact environnemental, ou pour orienter une partie des financements des diasporas vers des investissements productifs. Ce nouvel instrument financier fait naître des espoirs pour apporter des fonds aux petits entrepreneurs, que ce soit sous la forme de subventions, de prêts, d'investissements ou de tout autre outil à effet de levier. Mais les contraintes légales propres à chaque pays rendent la mise en place de ces plateformes parfois difficiles.

Pertinence pour la DDC

Présente dans la majorité des pays d'Afrique francophone qu'elle considère comme prioritaires, la DDC développe des programmes et projets qui répondent aux stratégies thématiques (développement économique, gouvernance, environnement et changement climatique, migration) et géographiques (Afrique du Nord, Afrique de l'Ouest) de la Suisse.

Le développement économique et l'emploi en Afrique du Nord, et le développement économique rural en Afrique de l'Ouest sont deux domaines d'intervention où les projets d'appui à l'entrepreneuriat vert, directement ou indirectement, peuvent aider à atteindre les résultats espérés :

1. l'entrepreneuriat vert contribue à la dynamisation du secteur privé, axée sur les possibilités d'emplois décents pour les jeunes, avec comme objectif une mise à l'échelle, tout en renforçant la dimension environnementale dans l'ensemble des actions ;
2. l'entrepreneuriat vert propose de mettre en avant des circuits courts de commercialisation et des modes de production plus intégrés. Le travail de l'entrepreneur vert valorise les savoir-faire et les produits locaux. L'impact local est réel : il s'agit de promouvoir le développement local et de créer des emplois durables.

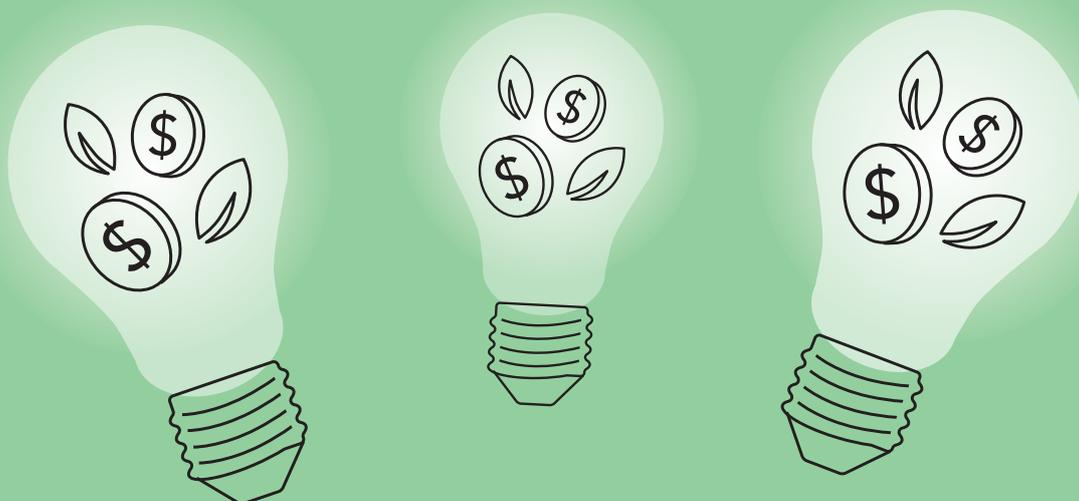
Que fait déjà la DDC ?

Initiatives Climat en Afrique francophone

La Direction du développement et de la coopération (DDC) soutient le projet « Initiatives Climat » qui contribue, de façon positive, à la prise de conscience des enjeux des changements climatiques et de leurs impacts sur le développement humain (www.initiativesclimat.org). Concrètement, il s'agit de :

- faire connaître des projets en matière de lutte contre les effets des changements climatiques en vue d'une transférabilité dans d'autres pays par différents types d'acteurs non étatiques : collectivités, organisations de la société civile, mais également les entrepreneurs verts jeunes et femmes ;
- valoriser les actions les plus exemplaires en relation avec la question du climat ;
- et favoriser une meilleure connaissance des porteurs de projets entre eux.

Le projet donne l'occasion aux acteurs, notamment les entrepreneurs verts, d'échanger entre eux et de créer des projets de collaboration Sud-Sud en vue de la répliquabilité de leurs projets dans d'autres pays⁷.



⁷ Voir les reportages des Initiatives Climat en ligne : www.initiativesclimat.org/Mediatheque/Reportages [18 mars 2019].

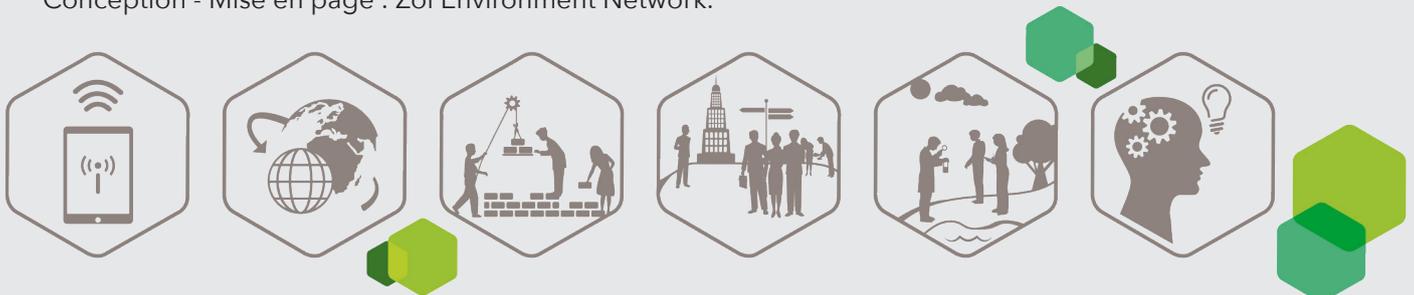
Références

- African Business Angel Network (ABAN), en ligne : <https://abanangels.org/>.
- BAD (2016) : Rapport sur le développement en Afrique 2015. Croissance, pauvreté et inégalités : lever les obstacles au développement durable, chap. 5 : « La jeunesse africaine sur le marché du travail », p. 115-148, disponible en ligne : http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/ADR15_FR.pdf.
- Banque mondiale (2017) : Igniting Climate Entrepreneurship in Morocco: Findings from the Climate Entrepreneurship and Innovation Ecosystem Diagnostic, disponible en ligne : <http://hdl.handle.net/10986/26651>.
- Banque mondiale / AFD (2014) : L'emploi des jeunes en Afrique subsaharienne, disponible en ligne : www.afd.fr/sites/afd/files/imported-files/EmploidesjeunesenAfrsubsaharienne.pdf.
- Cléménçot, J. (2016) : « L'entrepreneuriat, l'arme antichômage pour les jeunes Africains ? », Jeune Afrique, 17 mai 2016, disponible en ligne : www.jeuneafrique.com/mag/320518/economie/focus-lentrepreneuriat-larme-antichomage-jeunes-africains/.
- DDC / AlliaDev (2018) : L'entrepreneuriat vert des jeunes en Afrique francophone : état des lieux, enjeux et perspectives, disponible en ligne : www.jeunes-entrepreneurs-verts.org/.
- GEDI (2017) : Global Entrepreneurship Index (GEI), disponible en ligne : <https://thegedi.org/global-entrepreneurship-and-development-index/>.
- OCDE (2011) : Panorama de l'entrepreneuriat 2011, disponible en ligne : https://www.oecd-ilibrary.org/fr/industry-and-services/panorama-de-l-entrepreneuriat-2011_9789264097735-fr.
- PNUE (2011) : Vers une économie verte. Pour un développement durable et une éradication de la pauvreté. Synthèse à l'intention des décideurs, disponible en ligne : <http://archive.ipu.org/splz-f/rio+20/rpt-unep.pdf>.
- PNUE (2013) : GEO-5 for Business. Impacts of a Changing Environment on the Corporate Sector, disponible en ligne : <https://reliefweb.int/report/world/geo-5-business-impacts-changing-environment-corporate-sector>.
- United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2017) : World Population Prospects: The 2017 Revision. Key Findings and Advance Tables, disponible en ligne : https://esa.un.org/unpd/wpp/publications/files/wpp2017_keyfindings.pdf.

Collaborateurs

Auteur : Mouna Lyoubi (ambassade de Suisse, Rabat, Maroc) en collaboration avec AlliaDev.

Conception - Mise en page : Zoï Environment Network.



Publié par le réseau Changement climatique & Environnement de la DDC : <https://www.shareweb.ch/site/Climate-Change-and-Environment/Pages/%B0.aspx>.